

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET

D/98/ 196 /PRG/SGG/98
Portant Nomination du Directeur
Général du Projet FOMI.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu le Décret N°D/96/098/PRG/SGG du 9 juillet 1996, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret N°D/099/PRG/SGG du 10 juillet 1996, portant nomination des Membres du Gouvernement modifié par les Décrets N°D/97/013/PRG/SGG du 14 février 1997 et D/97/245/PRG/SGG du 21 octobre 1997 ;

Vu le Décret N°D/97/069/PRG/SGG du 5 mai 1997 portant attributions et organisation du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Energie ;

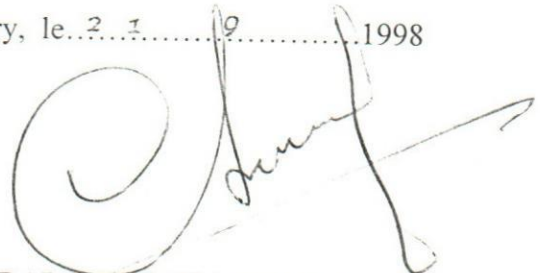
Vu le Décret N°D/98/184/PRG/SGG du 18 Septembre 1998, portant création et organisation du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de FOMI ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er}. - Monsieur Mody Oury Barry, Ex-Directeur National de l'Energie au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Energie, est nommé Directeur Général du Projet FOMI.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le...2...1...9...1998



GENERAL LANSANA CONTE